

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24505**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Professionnelle - Droit, Economie, Gestion - Mention : Droit public - Spécialité : Sécurité intérieure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance, 344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes, 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Destiné principalement aux étudiants ayant un Master 1 en Droit Public ou aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité, le master 2 « Sécurité Intérieure » vise à transmettre un panel de connaissances dans les domaines de la sécurité publique et privée, à des personnes souhaitant passer les concours de la Fonction Publique d'Etat, les concours de la Fonction Publique Territoriale ou faire carrière dans la sécurité privée.

Le Master « Sécurité Intérieure » apporte une formation à la fois fondamentale et spécialisée sur la sécurité intérieure.

Nos étudiants, au terme de la formation, seront capables d'effectuer une veille sur un sujet donné, de synthétiser et d'analyser les données collectées afin de produire un dossier de synthèse.

Ils disposeront également d'une culture spécifique à la sécurité.

Compétences ou capacités évaluées :

Approfondir des connaissances juridiques générales en Droit Public.

Acquérir des compétences et des connaissances spécifiques aux domaines de la sécurité.

Analyser les situations à risque et proposer les solutions adaptées aux menaces.

Situer une information particulière au sein d'un ensemble de données.

Décider en fonction des paramètres recueillies et analysées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les étudiants, au terme du diplôme pourront postuler aux concours de recrutement des commissaires de police, lieutenants de police, postuler aux concours d'officiers de gendarmerie, postuler au concours de la magistrature ou encore postuler aux concours de la fonction publique territoriale (services départementaux ou municipaux). Ils pourront également faire carrière dans le secteur privé en tant que consultant en sécurité.

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

Commissaire de police

Lieutenant de police

Officier de la gendarmerie nationale

Officier dans la protection civile

Officier Sapeurs-Pompiers

Magistrat

Conseiller en sécurité auprès d'une administration territoriale.

Consultant en sécurité auprès d'une entreprise.

Cadre d'une entreprise de sécurité privée.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1704 : Management de la sécurité publique

K2502 : Management de sécurité privée

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les **Unités d'Enseignements (UE)** décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 2.

Semestre 1 :

UE1 :

La coopération policière européenne et internationale

Droit communautaire de la sécurité

Idéologie du terrorisme : L'Islamisme Radical

UE2 :

Sécurité économique

Protection du patrimoine informatique

Veille Economique

Propriété intellectuelle

UE3 :

Libertés publiques

Procédure pénale

Droit de l'information et techniques de la prévention de la désinformation

UE4 :

Dossier de Recherche

Semestre 2 :

UE5 :

Les forces publiques et privées de sécurité

Les forces de police européenne

Questions pénitentiaires

Contentieux des étrangers

UE6 :

Domaine spécifique de sécurité : Les services spéciaux

Sécurité civile

Sécurité nucléaire

Droit pénal des contrats publics

Aspects pratiques de la Cour d'Assise

Police administrative

UE7 :

Mémoire

Les étudiants doivent également effectuer un stage d'une durée d'un mois minimum (nous leur conseillons soit d'en faire plusieurs dans l'année, soit d'en effectuer un d'une durée de deux voire trois mois).

Le dossier de recherche et le mémoire sont deux dossiers de type académique produits par nos étudiants sur deux sujets de leur choix.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° **20080978**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]
Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et Science politique, Avenue du Doyen Louis Troabas, 06050 NICE CEDEX 1

Historique de la certification :

Ce master créé en 1987, sous le nom de « DESS Police, Sécurité et Droit fondamentaux de la personne », fût le premier en France à proposer une formation de ce type.